

OFFRE D'EMPLOI

MEDIATEUR FAMILLE – DISPOSITIF ADULTE-RELAIS (H/F)

Pôle Réussite & Innovation éducative - Direction Enfance Jeunesse

Poste à temps complet – CDD de 3 ans

Ville dynamique et durable de plus de 20 000 habitants, au sein de la Métropole de Lyon, Givors connaît un développement démographique stimulant le développement de ses services publics. Aux portes de Lyon et Saint-Etienne, Givors est située au confluent du Rhône et du Gier entre les monts du Lyonnais et les contreforts du Pilat. A proximité des axes de circulation majeurs entre les régions environnantes, la ville est dotée d'un réseau de transports facilitant son accessibilité.

Avec près de 400 agents qui s'investissent au quotidien dans leurs missions, la ville de Givors est aujourd'hui le pôle urbain et de services aux usagers du sud de l'agglomération où chacun est amené à participer à un projet de territoire innovant.



CONTEXTE D'INTERVENTION

La Ville de Givors souhaite renforcer et développer le dialogue et le lien avec les associations de parents d'élèves en recrutant un médiateur au sein de la cité éducative. Sur Givors, le périmètre de la cité éducative couvre 2 collèges, 2 lycées et 19 établissements du 1^{er} degré. Les quartiers prioritaires concernés sont au nombre de 3 et accueillent 8 000 habitants : Les Plaines, Les Vernes, Centre-Ville, Le Vallon.

DISPOSITIF ADULTE-RELAIS

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le dispositif adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Il répond à un double objectif :

- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV ;
- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.

MISSIONS

Rattaché(e) au chef de projet de la cité éducative, vous avez pour mission générale de travailler auprès des parents / familles et de mettre en œuvre toutes actions visant à accompagner, soutenir et développer la réussite éducative en lien avec les acteurs de la communauté éducative de la commune (établissements scolaires, associations, services de la ville, les parents, ...)

Mission 1 : Développer le réseau des associations de parents d'élèves

- Assurer une présence régulière sur le terrain-: à la sortie des écoles, participations à des conseils de classe, ... (action qui dépend directement des écoles)

- Faire le lien entre la cité éducative, ses membres et les parents d'élèves
- Mobiliser les parents sur les projets en cours et être force de proposition
- Développer la dynamique partenariale existante sur le territoire

Mission 2 : Organiser et promouvoir des actions sur le territoire

- Contribuer et favoriser l'aller-vers (occuper le terrain)
- Organiser des actions en co-pilotage avec le chef de projet (soirée thématique, sortie...)
- Promouvoir les initiatives des parents et accompagner leur mise en projet
- Promouvoir et participer aux événements portés par la ville et /ou les associations de parents d'élèves (saison culturelle, estivale, sportive, les kermesses, ...)

Mission 3 : Assurer un suivi administratif

- Réaliser le un listing de parents d'élèves cible et le tenir à jour
- Assurer une permanence téléphonique quotidienne, faire du mailing téléphonique
- Contribuer au bon fonctionnement de la cité éducative (organisation, tâches administratives, participation à des instances, des groupes de travail, ...)

PROFIL

Compétences et savoir être :

- Maîtrise des outils bureautiques
- Dynamisme et capacité à travailler en autonomie
- Discrétion professionnelle (devoir de réserve obligatoire)
- Sens du contact et du relationnel
- Force de persuasion et de proposition
- Appétence pour l'environnement scolaire et l'éducation
- Sens de l'écoute et de l'observation pour identifier les attentes / besoins
- Capacité à travailler en équipe et avec un réseau de partenaires multiples

Pour bénéficier d'un contrat adulte relais, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de plus de 26 ans,
- Être sans emploi ou en contrat aidé,
- Être issus des quartiers politique de la ville ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville (pour savoir si l'on réside dans un quartier prioritaire de la politique de la ville : <https://sig.ville.gouv.fr>).

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps complet

Cycle de travail hebdomadaire de 35H du lundi au vendredi (horaires à définir)

Horaires variables selon les actions prévues (jours de travail sur les week-end ou en soirée à prévoir).

Rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire

Déplacements fréquents sur le territoire communal : véhicules / vélos électriques de service à disposition

Permanences possibles dans des établissements villes ou scolaire à définir

Poste à pourvoir dès que possible

Adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ à Monsieur le Maire sur l'adresse : recrutement@ville-givors.fr